TECART - Régisseur technique d'exposition - ENSBA (75) H/F

Ref : 2022-891726

Fonction publique	Employeur	Localisation
Fonction publique de l'État	Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts	14 rue Bonaparte 75006 Paris

Domaine : Culture et patrimoine

Date limite de candidature : 29/09/2022

Nature de l'emploi			Expérience souhaitée
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			Non renseigné
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	**Catégorie** Catégorie B (profession intermédiaire)	**Management** Non renseigné	**Télétravail possible** Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Production des expositions – en collaboration étroite avec la responsable des expositions et les chargées de production :
- assurer la régie technique des expositions : déterminer leur faisabilité technique, définir les besoins et faire les demandes de devis, piloter la réalisation des constructions et l'aménagement des espaces, organiser et superviser l'accrochage et le décrochage des œuvres ; il/elle est amené(e) à concevoir et réaliser des éléments de scénographie ;
- planifier les différentes étapes de la production technique ;
- participer à la rédaction des cahiers des charges techniques pour les marchés de travaux des expositions ;
- suivre et superviser, avec les chargées de production, les entreprises chargées de la

réalisation des scénographies ;
- encadrer une équipe de monteurs composée d'étudiants ou anciens étudiants de l'école, et de jeunes professionnels ; procéder aux recrutements et aux formations nécessaires le cas échéant ;
- superviser le chantier de construction et contrôler toutes les étapes du projet jusqu'à sa finalisation dans le respect de la réglementation sécurité relative aux personnes, aux biens et aux espaces ;
-assurer l'exploitation de l'exposition et la maintenance des éléments techniques (matériel audio-vidéo et informatique), ainsi que la maintenance des œuvres quand elles le nécessitent ;
- manipuler et mettre en œuvre la protection des œuvres d'art de valeur (patrimoniales ou contemporaines) dans le respect des règles de conservation et de sécurité.

Régie des espaces :
- assurer la maintenance des lieux et des équipements et coordonnner les prestations externes ;
- participer à la programmation et à la réalisation des travaux dans les espaces en lien avec les équipes du service intérieur et du service travaux de l'établissement ;
- suivre les opérations techniques effectuées tant en interne qu'en sous-traitance ;
- participer au suivi financier des opérations techniques, procéder aux demandes de devis ;
-coordonner la validation des bureaux d'étude technique et bureaux de contrôle à l'ouverture des manifestations ;
- détecter les anomalies et alerter sur les risques d'accident ; appliquer et contrôler les règles et dispositifs de conservation préventive, d'hygiène et de sécurité ;
- définir les besoins en matériels ou équipements, procéder aux demandes de devis ;
- gérer les stocks de matériel et d'outillage ;
- établir et mettre à jour l'inventaire des documents techniques (plans détaillés, notices techniques, schémas, aménagements).
Participation à la filière « Artistes et métiers de l'exposition » (cf informations complémentaires)

Profil recherché

- expérience significative similaire en régie technique des expositions dans un bâtiment culturel ;
- formation technique requise ;
- connaissances techniques souhaitées dans les domaines des images, des vidéos et du son ;
- pas de contre-indication aux travaux en hauteur, au port de charges ou à la manipulation d'outillages (découpe notamment).
Savoirs :
Niveau maîtrise à expert :
- connaissance des règles de l'art dans le domaine

- connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- conservation des œuvres patrimoniales et contemporaines
Niveau initié à pratique :
- connaissance des règles et procédures administratives en établissement public
Savoir-faire
Niveau maîtrise à expert :
- capacité de planification et d'organisation
- connaissance des techniques de construction et des matériaux
- manipulation des œuvres d'arts
- capacité d'analyse
- maîtrise d'un logiciel de 3D (Sketchup, ...)
- maîtrise des logiciels bureautiques
Niveau initié à pratique :
- pratique de l'anglais appréciée
- capacités rédactionnelles

Savoir-être (compétences comportementales)
- autonomie et sens des responsabilités
- capacité d'adaptation
- goût pour la transmission et la pédagogie
- grande polyvalence et rigueur
- habileté relationnelle, diplomatie et gestion d'équipe

A propos de l'offre

Informations complémentaires

Participation à la filière « Artistes et métiers de l'exposition » :
La filière « Artistes et métiers de l'exposition » a vocation à professionnaliser les étudiants par la délivrance d'un diplôme d'établissement et à accueillir des résidents, et repose sur la transmission de savoirs et savoir-faire des agents du département et d'intervenants extérieurs. Le régisseur des expositions est donc un(e) interlocuteur essentiel de la filière et sera amené(e) à travailler quotidiennement avec les étudiants et résidents. À ce titre, il est amené à effectuer de courts temps d'intervention-formation et à accompagner étroitement la réalisation pratique du projet de fin d'année conçu par les étudiants et les résidents.
RIFSEEP 3
Poste sur budget EP
Liaisons hiérarchiques :
Responsable du service des expositions
Liaisons fonctionnelles :

Au sein du département des oeuvres :
Directrice du département et son adjointe. Au sein du service des expositions : chargées de production des expositions, gestionnaire, chargée de surveillance, coordinateur délégué filière. Service des collections et
service de la médiation.
Au sein de l'établissement :
Service intérieur, Service travaux, Service de la vie scolaire, Service de la communication
Extérieur : institutions culturelles, prestataires (transport, scénographie...)

Qui contacter ?
Mélanie Bouteloup,: melanie.bouteloup@beauxartsparis.fr
Nathalie Sarvac, nathalie.sarvac@beauxartsparis.fr

Conditions particulières d'exercice

L'ENSBA fonctionne selon le calendrier des établissements d'enseignement supérieur, avec 8 semaines de congés fixes : 1 semaine durant les vacances scolaires de printemps, 5 semaines entre la fin juillet et le mois d'août, 2 semaines en fin d'année. Les agents disposent par ailleurs de 2 jours de congés annuels et de 12 jours RTT mobiles.
Travail possible le week-end en période de montage et de démontage, avec récupération.
Si le candidat ne possède pas déjà ces qualifications, formations obligatoires prises en charge par l'établissement : habilitation électrique, travaux en hauteur (y compris formation de formateur).

Statut du poste

Susceptible d'être vacant à partir du 29/09/2022

Métier de référence

Régisseuse / Régisseur d'œuvres